



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE  
Yvan RICORDEAU, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°54  
25 octobre 2017

LA FRANCE REÇOIT LE MARECHAL SISSI

## La CFDT dénonce les violations des droits humains et syndicaux en Egypte

La France reçoit le Maréchal Sissi alors que le régime Egyptien bafoue les droits humains fondamentaux à grande échelle.

De façon récurrente les normes du travail sont bafouées dans ce pays en particulier la convention N° 87 de l'OIT sur les libertés syndicales. Un projet de loi sur les syndicats, déposé actuellement devant la Chambre des représentants égyptienne pour adoption, vise à institutionnaliser de facto le syndicat unique proche du régime.

La répression à l'égard des syndicalistes indépendants se généralise alors que les mouvements sociaux se multiplient. Des procès militaires sont intentés contre des travailleurs civils, des syndicalistes ont été enlevés et ont disparu. Les arrestations et emprisonnement se multiplient. Le fait d'appartenir à un syndicat indépendant est motif de licenciement.

Pour la CFDT, ces violations ne sont pas compatibles avec une normalisation des relations de notre pays avec l'Egypte.

Un partenariat économique avec l'Egypte doit inclure des contraintes de conformité au droit international et l'arrêt de la répression syndicale.

Ainsi la France doit inclure à sa politique de coopération envers l'Egypte un cadre qui assure la protection des droits humains et syndicaux ainsi qu'un dialogue social effectif. Ce cadre doit également s'appliquer aux financements privés du développement.

Ce principe doit s'appliquer aussi à l'Union européenne alors que celle-ci a approuvé en juillet dernier des priorités de partenariat UE-Égypte pour la période 2017-2020 dans le cadre de son accord d'association.

Dans un courrier à Emmanuel Macron, les syndicats français représentés à l'Organisation internationale du travail (CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, UNSA) ont détaillé la répression des droits humains et syndicaux qui sont sans précédent dans ce pays.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cfdt.fr

ISABELLE PORET  
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET  
Assistante